

Boussole numérique pour 2030 : la Commission veut renforcer l'autonomie numérique de l'UE

Publié le 12 mars 2021

La Commission a présenté, le 9 mars, sa boussole numérique pour 2030. Elle y présente des objectifs ambitieux en matière de compétences et d'infrastructures numériques, de transformation des entreprises et de numérisation des services publics. Elle propose des actions pour que l'Europe renforce son autonomie numérique à l'horizon 2030 et réduise ses vulnérabilités et ses dépendances.

Ce projet comporte plusieurs objectifs numériques dont le déploiement de la 5G sur l'ensemble des zones peuplées de l'Europe d'ici la prochaine décennie.

Outre la 5G, la Commission veut développer des infrastructures numériques plus sûres, performantes et durables d'ici 2030. L'ensemble des ménages devraient ainsi pouvoir disposer d'une connectivité en gigabit.

Il est également question que l'UE produise des semi-conducteurs de pointe et devienne un acteur de taille sur le secteur. Cela permettra aux entreprises européennes d'être moins dépendantes des fabricants étrangers.

La transformation numérique des entreprises est également prévue. Trois entreprises sur quatre devraient utiliser des services informatiques dans le cloud, le big data et l'intelligence artificielle. Enfin, le dernier axe de la « [boussole numérique](#) » pour l'Europe consiste en la numérisation des services publics.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)